

11^{ème} Assemblée générale de l'A.A.E.S.O.R.

Rochefort, les 08, 09 et 10 juin 2011

Journée du 09 Juin 2011

8H25. Ce jeudi matin, les adhérents encore plus nombreux cette année, fin prêts, se dirigent vers les cars stationnés devant le cercle au 123 rue Jean JAURES. Le président effectue un comptage et s'aperçoit que deux personnes manquent à l'appel. Il s'agit de notre ami André CHEVENEMENT et de son épouse qui a égaré son sac à main ; en fait le sac n'était pas perdu car Raymonde l'avait confié à Mme CIMIERE avant de s'absenter quelques minutes dans sa chambre. A son retour dans le hall du cercle mixte, plus personne, d'où ce petit vent de panique vite balayé. Après le feu vert du président JC DALLOZ les cars démarrent et se dirigent vers la base aérienne 721. Comme à l'accoutumée, arrêt devant l'entrée de la base afin de prendre d'éventuels adhérents. Une seule personne ; Gérard BONNEU, responsable de région Poitou-Charentes et trésorier adjoint monte, nous franchissons le poste de police et nous allons directement au Centre Récréatif et Culturel.

9H00. Les adhérents et leur famille, arrivés devant le C.R.C, se dirigent directement vers l'amphithéâtre où à peine installés dans les confortables fauteuils arrive le général LATOUR.



Arrivée au centre récréatif et culturel

Après le traditionnel discours d'accueil et de remerciement du président Jean-Claude DALLOZ au général, le général prend la parole pour remercier à son tour le président et l'assistance d'être venus une nouvelle fois visiter ce haut lieu de tradition qu'est la B.A. 721, dorénavant berceau de tous les sous-officiers de l'armée de l'air. Le général demande au public « De quoi voulez vous que je vous parle ? Je ne vais pas vous parler des restructurations déjà entreprises car je risque de me

répéter ; aussi, je vais vous commenter l'édito de votre « Mille pattes n° 17 ».

L'E.F.S.O.A.A. est en effet une école robuste, interarmées, navigable et qui se modernise. C'est sur cette démarche de navigabilité engagée par l'armée de l'air que j'insiste. Dans mon édito, je ne vous avais pas parlé d'un partenariat académique entre l'E.F.S.O.A.A. et le lycée Marcel DASSAULT de ROCHEFORT. Lors de la mise sous presse de votre Mille pattes n° 17 ce partenariat n'était encore qu'au stade de projet, certes bien avancé. Aujourd'hui, je peux vous dire que ce partenariat a été signé par moi même, représentant l'E.F.S.O.A.A. et la rectrice de l'académie de POITIERS le 31 mai dernier (à peine dix jours). Cette convention de coopération pédagogique a été signée en présence des représentants de la filière aéronautique.

Elle concerne plus spécifiquement le baccalauréat professionnel technicien aérostructure qui ouvrira ses portes à la rentrée 2011 au lycée Marcel DASSAULT. Ce nouveau cursus renforcera son pôle de compétence déjà bien reconnu des entreprises locales pour ses formations industrielles. Il formera notamment à la mise en œuvre et à la réparation de nouveaux matériaux de construction aéronautique, utilisés, par exemple, pour l'A400M, l'hélicoptère tigre, qui font appel à des technologies innovantes.

La mutualisation des moyens sera nécessaire : Le lycée Marcel DASSAULT partage ses expériences et connaissances dans le domaine des composites et des techniques industrielles. L'aéronautique intègre de plus en plus les composites dans les structures des avions, ce qui induit de nouvelles méthodes de maintenance et de construction. Les installations du lycée, nécessaires à l'utilisation de ces matériaux, sont peu répandues, tout comme le profil spécialisé de ses enseignants. De son côté, l'E.F.S.O.A.A. apporte une expertise quant à la formation en aérostructure. Cette dernière nécessite des installations et des équipements spécifiques comme la présence de structures d'aéronefs qui seront mis à la disposition du lycée. L'E.F.S.O.A.A. apportera également son savoir faire opérationnel qui sera transmis par ses instructeurs.

Voilà un bel exemple de navigabilité !

S'en suit le traditionnel débat « Questions – Réponses » qui, vu l'heure déjà avancée de la matinée (10H10), fut écourté.

10H15. Comme l'an dernier, après avoir été acheminés par car depuis le C.R.C, les adhérents et leur famille, les porte-drapeaux, le piquet d'honneur composé de 9 E.S.O. et d'un chef de section se mettent en place autour de la stèle.

Sitôt la mise en place terminée, la voiture officielle arrive et stoppe à vingt mètres du piquet d'honneur. Le général LATOUR, le lieutenant-colonel CHEVALIER, le président DALLOZ en descendent, passent en revue les troupes, saluent les 7 Porte-drapeaux et l'assistance.



Ils déposent ensuite la gerbe offerte par l'A.A.E.S.O.R. au pied de la stèle au son de la Marseillaise. Après avoir salué chaque porte-drapeau et pris un dernier bain de foule ils repartent pour la cérémonie de baptême de bâtiment et la remise du poignard à la famille du parrain Francis LEBORGNE.

Le bâtiment choisi se situe à 150 mètres de la stèle aussi c'est à pied que le cortège décide de s'y rendre tout en profitant de la situation pour faire causer. Le hangar qui va recevoir le nom du parrain de la Promotion 2009 « Francis LEBORGNE » (voir article dans MP n° 16 page 16) fait partie de la division des spécialités aéronautiques, département avionique.



A gauche, Yves LEBORGNE, fils du parrain

10H45. Le président DALLOZ lit l'éloge au capitaine Francis LEBORGNE puis dévoile la plaque apposée sur le hall technique aidé du général LATOUR, du LCL Chevalier (responsable de cette unité) et d'Yves



LEBORGNE, fils du parrain venu tout spécialement de DIJON pour l'occasion.

En fait Yves, représentant Madame Francis LEBORGNE n'ayant pu se déplacer pour raison de santé, profitait de ce baptême pour assister solennellement à la remise du poignard de son père que la famille LEBORGNE avait confié à l'école lors du baptême de la promotion 2009 du 24 Juin 2010.

A l'issue de ces deux cérémonies (baptême et remise du poignard) les aésoristes visitent ce hall technique nouvellement parrainé et découvrent en fait que celui ci



"Discussion technique"

est le hangar des *chaudronniers* (mécanique cellule) ou « *choumac* ».

11H30. Départ, toujours en bus pour la boutique du C.R.C. Pendant 25 minutes la boutique est pleine de monde car les adhérents n'avaient pu y venir l'an dernier



(voir MP n° 16) et comptent cette année se rattraper. Chaque adhérent, après avoir acheté son petit souvenir, regagne les cars pour la photo de groupe qui sera prise devant le poste de commandement, et c'est à 12H15 que les cars repartent pour le cercle mixte où nous attend le traditionnel repas de notre 11^{ème} assemblée générale. Comme l'an dernier, les E.S.O. et le chef du piquet d'honneur ont été invités par le président. Ils se sont partagés les tables avec les adhérents et cela a permis à beaucoup de replonger dans leur jeunesse passée à ROCHEFORT.

La table d'honneur était occupée par le bureau, le lieutenant-colonel CHEVALIER, le général entouré de deux de nos plus anciens adhérents présents ; Lucien DONNAT et René LATOULIE de la promotion CHAMBONNET. Yves LEBORGNE, invité, s'est excusé de ne pouvoir rester parmi nous car il devait prendre un train en début d'après midi.

14H30. Après un convivial repas, le général prend congé et souhaite à tous « bonne assemblée générale ». Tandis que les adhérents rejoignent la salle de conférence du cercle, Madame DE CANDIDO rassemble les femmes

inscrites pour la visite du pont transbordeur (voir article Mme DE CANDIDO).

15H00. Les adhérents sont presque tous installés lorsque arrivent le président DALLOZ et Bernard LASTIQUE, secrétaire général, tous deux chargés de documents. Le trésorier général, Georges BOUZAÏD était déjà attablé et avait préparé la connectique des divers appareils nécessaires au bon déroulement de l'A.G. (micro-ordinateur, vidéoprojecteur, sonorisation).

15H15. Le président JC DALLOZ prend la parole « je déclare ouverte la 11^{ème} assemblée générale de l'A.A.E.S.O.R.

Rapport moral de l'année écoulée depuis la dernière assemblée générale du 20 Mai 2010.

Chers amis,

Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette onzième assemblée générale de l'A.A.E.S.O.R. C'est pour moi une satisfaction de voir autant de présents. Nous sommes tous motivés par un même but, réunis autour d'un objectif commun. Cela laisse présager

positivement de l'avenir de notre association.

Au cours de cette année 2010/2011, nous avons eu à déplorer 7 décès, M. Pierre NIVELET (vérificateur), M. Jean BLANCHON, M. Daniel DESCAMPS, M. Roger BORTELLE, M. Marcel DELACOUR.

Madame Marguerite MUNOZ.

M. Gilbert GAGLIO, adhérent n° 17 qui avait démissionné à la suite du changement d'appellation de l'association, sur la demande de la famille, après avoir consulté les membres du bureau, j'ai pris la décision d'assister à la cérémonie avec le drapeau.

En mémoire de nos disparus, je vous demande de bien vouloir vous lever et respecter une minute de silence.

Dès que vous avez connaissance d'un décès, prévenir un responsable.

Notre pensée est également tournée vers nos adhérents malades, vieillissants, qui ne peuvent être parmi nous et à nos soldats qui sont présents sur tous les fronts pour que le monde vive en paix.

Au nom de l'association, j'ai fait parvenir au colonel, commandant la base aérienne 116 de LUXEUIL, un témoignage de sympathie après l'accident du Mirage 2000 dans la Creuse et le décès des deux pilotes, dont la cérémonie a eu lieu sur la base aérienne 116 le 10 mars 2011. J'ai reçu les remerciements en retour le 24 mars 2011.

Je souhaite, tout simplement, axer mon intervention sur deux points essentiels. Le premier est le travail que nous avons mené auprès des différentes autorités militaires et civiles, pour faire connaître notre association. Le second est l'accueil de nouveaux membres, et de jeunes membres afin d'apporter à notre association un dynamisme nouveau. Une vaste action de mobilisation a été menée, par les membres du bureau, du conseil d'administration et des responsables de régions, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Je rappelle que la survie de notre association dépend de la participation active de tous les adhérents.

La création d'une commission sociale.

La création d'une commission de lecture.

Une lecture du « Mille-Pattes » avant impression, pour éviter des erreurs.

Le point fort de cette année : la création du site Internet, grâce à notre trésorier webmaster. Je profite de demander un volontaire pour assister notre ami Georges BOUZAÏD, dans cette tâche.

Il est de coutume, lors de l'assemblée générale, que le président présente le bilan d'une année d'activité, je laisserai la parole au secrétaire général qui vous donnera le détail de nos interventions. ».

S'en suit la lecture du bilan d'activité par le secrétaire général B. LASTIQUE ainsi que l'approbation du rapport moral.

Le président reprend la parole ; « suite au décès de Pierre NIVELET, vérificateur aux comptes, je sou mets à votre approbation la candidature de Monsieur Philippe LAMARRE comme deuxième vérificateur aux comptes ». (P. LAMARRE est élu à l'unanimité).

« Une autre personne passe beaucoup de temps sans compter pour l'association, c'est notre trésorier général et webmaster Georges BOUZAÏD ; qu'il en soit remercié.

Je passe la parole au trésorier général afin qu'il vous présente le rapport financier de l'association pour l'année 2010 ».

Lecture du rapport financier et quitus des vérificateurs aux comptes. **Approbation du rapport financier.**

Projets pour l'année 2011/2012.

- Meetings :

Rochefort, les 28 et 29 mai 2011

Saint-Dizier, les 18 et 19 Juin 2011

Luxeuil, les 02 et 03 Juillet 2011.

Le compte-rendu des meetings Rochefort et Luxeuil paraîtra dans le « Mille pattes n° 19 ».

2012 :

Avord, 100 Ans de la base aérienne

« Capitaine MADON », meeting national, les 30 juin et 1^{er} juillet 2012.

- Participation de l'association,

à la cérémonie des écoles à Rochefort, le 29 Juin 2011,

à la remise des prix de l'école de Saintes, le 27 Juillet 2011,

aux différentes cérémonies sur les bases aériennes 721 et 722.

Témoignages de gratitude

Questions diverses.

Clôture de l'assemblée générale à 18H26

Le secrétaire général
Bernard LASTIQUE

Nota : le compte-rendu plus détaillé de l'A.G. 2011 vous sera joint, ainsi que d'autres documents avec le MP n° 18.